

BONNAC Infos

EDITO



Notre pays vient de s'engager dans une nouvelle phase faisant suite à l'élection d'un nouveau Président de la République et d'une Assemblée Nationale très largement renouvelée.

Cette période s'ouvre dans un contexte complexe que les campagnes électorales n'ont pas fait disparaître comme par magie.

Pour relever le challenge de la lutte contre le chômage, la désindustrialisation et les déficits publics, il est plus que jamais indispensable de renouer avec une croissance économique, ce qui passe par un Etat stratégique, une complémentarité entre l'initiative privée et un service public dynamique.

Un pays moderne et fort a besoin d'une école de qualité, d'un système de santé publique performant et accessible à tous, de services de proximité.

Au niveau local, l'importance des votes « contestataires » aux élections présidentielles traduit très probablement une forme de mécontentement contre les pouvoirs en place, dans un contexte pollué par les affaires, et de pessimisme.

On peut également penser que l'abstention record, notamment aux élections législatives, constitue un acte protestataire. Sans porter de jugements sur les raisons qui ont pu y conduire, on ne peut que regretter cet abstentionnisme dans une commune où la population « jeune » est majoritaire, une génération active encore plus concernée que l'ensemble de la population par les « risques » socioéconomiques et les incertitudes pesant sur l'avenir.

Pour faire face à ce désengagement et au danger qu'il représente, il est plus que jamais nécessaire de tout faire pour renforcer le lien social. Cela commence au niveau local, avec notamment l'importance de l'action de proximité des élus pour toujours favoriser ce lien social et améliorer encore les services à la population. C'est la préoccupation constante des élus de Bonnac.

En attendant et puisque l'été est là qui tend les bras à toutes celles et ceux qui souhaitent profiter d'un peu de quiétude et de bon temps, que la période estivale soit pour vous synonyme d'agréables moments et de bien vivre.

Bonnes vacances à toutes et à tous !

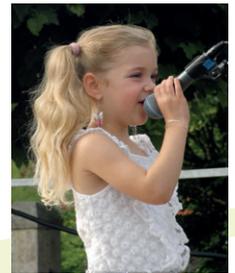
Claude Brunaud, Maire de Bonnac-la-Côte



La traditionnelle Fête de l'école



La Fête du sport sera l'occasion de tourner sur le vélodrome



Scène ouverte lors de la Fête de la musique : une star en herbe ?



VTT X-trème : 20 ans le bel âge

LA GESTION DE LA VOIRIE

L'entretien des routes est gage à la fois de confort et de sécurité. Pour des communes telles que Bonnac ayant un kilométrage de voirie important (39 kilomètres de voirie communale), le transfert de la gestion de ces routes à Limoges Métropole a permis d'améliorer significativement la situation.

L'entretien et l'aménagement de la voirie font partie des compétences qui ont été déléguées à la Communauté d'agglomération Limoges Métropole. C'est ainsi Limoges Métropole qui gère la voirie des vingt communes qui la constituent désormais, avec un budget annuel de plus de 20 millions d'euros (22,6 M€ en 2016 ; 20,88 M€ en 2017).

Rappelons que la voirie ne comprend pas seulement la chaussée mais également des éléments complémentaires indispensables tels que :

- trottoirs, fossés, caniveaux ;
- accotements et talus ;
- pistes cyclables, terre-pleins, bandes d'arrêt d'urgence ;
- carrefours, giratoires et ouvrages d'art...

Le transfert de la « compétence voirie » à Limoges Métropole a permis d'obtenir des prix plus intéressants de la part des entreprises effectuant les travaux et a offert la possibilité d'utiliser plus efficacement les moyens humains et matériels des communes qui sont mis en commun.

Des groupes de travail ont ainsi été mis en place au sein de Limoges Métropole, le groupe auquel appartient Bonnac comprenant également Rilhac-Rancon, Le Palais-sur-Vienne et la subdivision nord de Limoges. Au sein de ces groupes, sont mis en commun les moyens humains

et matériels, et la planification des travaux à réaliser est définie collectivement, avec une plus grande cohérence et une efficacité renforcée.

Limoges Métropole affecte à chaque commune une dotation annuelle moyenne calculée sur la base des dépenses que celles-ci ont consacrées à l'entretien de leur voirie sur la moyenne des 3 années précédant le transfert de la compétence (2004-2006). Ces dernières années, Bonnac a bénéficié d'une dotation moyenne de 120 000 €, sachant qu'en fonction de la programmation des travaux, les dotations peuvent varier d'une année sur l'autre.



Concrètement, chaque année, les communes transmettent au printemps à Limoges Métropole la liste des travaux qu'elles souhaitent voir réaliser en priorité l'année suivante. Puis, en fonction des paramètres techniques et budgétaires, les arbitrages sont effectués à l'automne et permettent d'arrêter la liste des travaux à programmer pour l'année à venir. En cas de dépassement de l'enveloppe budgétaire disponible, une partie des travaux peut être reportée sur l'année suivante.

**Circulation
à vitesse réduite
et aire
de covoiturage**

Après la réfection de la Rue de La Plière, va être instaurée une zone de circulation à vitesse réduite en centre-bourg, avec une limitation à 20 km/h pour la rue passant devant les commerces et à 30 km/h, avec pose de ralentisseurs, dans la zone comprise entre le cimetière, la mairie et l'école. Des limitations de vitesse à respecter pour la sécurité de tous !

Par ailleurs les travaux de réalisation - par le Conseil Départemental - de l'aire de covoiturage à côté de l'entrée de l'autoroute A20 ont commencé. Cette aire de 17 places, dotée d'un éclairage autonome, devrait être mise en service à l'automne.

L'actu de Bonnac

D → DU NOUVEAU À LA GYM

du nouveau pour la saison prochaine à la section Gym de Bonnac Loisirs qui a par ailleurs renouvelé son bureau. Une nouvelle activité de Gym douce, yoga et stretching sera en effet proposée les mercredis à 20h30 à la Maison du Temps Libre (MTL). Elle s'ajoutera à la Gym tonic les lundis à 20h30 au gymnase et à la Zumba les mardis à 20h30 à la MTL. Informations : Françoise Audevard - 06 08 22 51 59 ou 09 50 84 22 83 - ou fitness.gym.zumba@laposte.net ●

L → ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Le contrôle réglementaire des installations particulières vient de s'achever sur la commune et les rapports de visites sont en cours de transmission aux propriétaires. Pour les dispositifs non conformes et présentant des risques environnementaux et/ou sanitaires, l'obligation de mise en conformité est impérative. Pour les autres, les recommandations de mises à niveau sont importantes et des conseils peuvent être obtenus auprès des services de Limoges Métropole (SPANC). Une réunion d'information sur les aides mobilisables pour remédier aux dysfonctionnements est prévue le 27 septembre à 18h30 à la mairie. ●

C → CANITRAIL DES LÉGENDES ET TOURNOIS NATIONAUX DE JEUNES

Il y a plus de 130 binômes Homme (homme ou femme!) - chien, venus de 25 départements et 10 régions, qui ont participé les 13 et 14 mai derniers à Bonnac au 1^{er} Canitrail des Légendes, organisé par « Canipat'87 », club de canicross de la commune. Si un tiers d'entre eux s'est essayé à la rando non chronométrée du



samedi soir sur une boucle de 5 kms, ils ont été 89 à rentrer dans la légende le dimanche en relevant le défi de ce 1^{er} Canitrail de 15 kms, sur un parcours exigeant avec un dénivelé positif de plus de 500 mètres. L'occasion pour les coureurs de partager avec leur chien leur passion du cross et de (très) gros efforts... récompensés par la découverte de quelques-uns des points de vue et sites remarquables que propose Bonnac.

Autre évènement sportif à rayonnement national, les Tournois jeunes de football organisés par l'AS Bonnac Foot ont rassemblé, du 25 au 27 mai, 72 équipes (U9, U11, U13) venues de 12 départements et 5 régions. Une réussite due pour beaucoup à la qualité de l'organisation et l'investissement de tous les bénévoles. À noter la présence en finale des équipes U11 et U13 de Bonnac. Bravo à tous ! ●



O → FÊTE DE LA MUSIQUE

Organisée par la commune avec la collaboration de l'association Culture en plein champ, la Fête de la musique a remporté un très vif succès ! Nouveauté de cette année, la « scène ouverte » a lancé la soirée dont l'éclectisme de la programmation et la qualité des artistes ont enchanté un public venu en nombre. Une très belle soirée festive dont la convivialité a été renforcée par la présence de la restauration proposée par la boucherie La Limousine et Culture en plein champ pour la « nourriture solide », et Le Poëlon pour la buvette. Vivement la prochaine édition ! ●



L → FÊTE DU SPORT

La 3^e édition de la « Fête du sport » aura lieu le samedi 16 septembre à partir de 15h. L'occasion de venir découvrir, tester ou s'initier aux activités sportives proposées à Bonnac mais également de partager un moment de convivialité avec un tournoi de pétanque en fin de journée ouvert à tous, des grillades à la plancha de « La Limousine » ou encore l'animation musicale assurée par la fanfare VLQJTS. Sans oublier la possibilité pour ceux qui le souhaitent de tourner pour la 1^{re} fois sur le vélodrome mis en service le 2 juin, mais dont l'utilisation reste pour l'instant (dans l'attente de la réalisation de sa couverture) réservée essentiellement aux licenciés de la FFC. Vélos et chaussures seront prêtés pour tourner sur la grande piste, les vélos personnels pouvant être utilisés sur la piste intérieure. ●

À PARTIR DE	ACTIVITÉS INTÉRIEURES (GYMNASÉ)	ACTIVITÉS EXTÉRIEURES
15h	Zumba	Portes ouvertes vélodrome Initiation sur la piste principale (vélo de piste et chaussures, casque, gants prêtés). Utilisation de la piste intérieure (petite piste) avec son propre vélo (route ou VTT).
15h45	Handball	
16h30	Viet vo dao Badminton Tennis de table	Marche nordique Démonstration et Initiation - Petit parcours avec les volontaires. Athlétisme - Initiation aux lancers (javelot, poids, disque). Football - Ateliers et petits jeux. Canicross - Informations et initiation. Promenades à dos d'âne.
17h15	Athlétisme Basket Ball	
18h	Futsal	Tournoi de pétanque . Ouvert à tous - inscriptions sur place.
18h45		Buvette et apéritif (Le Poëlon). Grillades à la plancha (Boucherie La Limousine). Animation musicale par la fanfare VLQJTS de Chaptelat.

G → HAUT DÉBIT

Grâce au financement de Limoges Métropole, une fibre optique a été tirée du central de Beaune-les-Mines jusqu'à Bonnac où un Sous-Répartiteur (SR) est en cours d'implantation Place de l'Europe, à côté de la boucherie. La dalle est réalisée et les armoires avec les équipements de montées en débit vont être installées dans les prochaines semaines. Il ne restera plus aux différents opérateurs qu'à effectuer leurs branchements pour permettre aux foyers situés à l'ouest de l'A20 de bénéficier enfin (!) d'une montée en débit depuis longtemps attendue ! ●

L → RESTAURATION ET GARDERIE SCOLAIRES

Le Conseil municipal a fixé les tarifs de restauration et de garderie pour l'année scolaire 2017-18.

En matière de restauration, le forfait trimestriel sera de 107,00 € (129,58 € pour les résidents hors commune) pour l'école maternelle, et de 113,67 € (137,65 € pour les résidents hors commune) pour l'école élémentaire. Pour un repas exceptionnel, le prix sera de 3,45 € pour un enfant et 5 € pour un adulte. Ces tarifs sont parmi les plus bas de l'ensemble des communes de l'agglomération de Limoges.

Pour la garderie, le forfait matin et soir sera de 3,03 € pour les familles n'ayant qu'un enfant et de 2,87 € par jour pour les familles ayant deux enfants ou plus. Le tarif pour une garderie par jour sera de 2,16 €. ●

L' → DANIEL GRANDJEAN

Le deuil et la tristesse étaient immenses le 12 avril à Bonnac pour les obsèques de Daniel Grandjean. Bien que peu épargné par les aléas de la vie, entre accidents et maladies graves, Daniel Grandjean s'est en effet constamment dévoué pour les autres auxquels il consacrait toujours autant de temps, d'attention et d'énergie, que ce soit avec sa famille et ses amis ou dans la vie locale. Arrivé sur la commune en 1979, il s'était investi très rapidement dans le Comité des fêtes de l'époque avant de créer la section Tennis de table de Bonnac Loisirs en 1989 alors qu'il était déjà en fauteuil roulant. Une section qui a compté jusqu'à 45 licenciés, une des plus importantes en féminines, dans laquelle il a instauré la 3^e mi-temps (!) et qu'il présidera jusqu'au bout. En 2004, il lance le Vide-greniers de Bonnac qui deviendra un des plus importants du département et qu'il cherchera constamment à améliorer. C'est en souvenir de lui que toute l'équipe du Tennis de table - dont son fils Aurélien prendra la relève la saison prochaine - et ses amis organiseront la 14^e édition du Vide-greniers le 10 septembre prochain. Au revoir Daniel, nous ne t'oublions pas ! ●



→ **dimanche 10 septembre**, le Vide-greniers organisé en centre bourg par la section Tennis de table de Bonnac Loisirs. Informations et inscriptions au 05 55 04 08 33 et 06 80 16 34 21.

→ **samedi 16 septembre**, la Fête du sport (cf. article p. 3).

→ **dimanche 17 septembre** à partir de **14h**, randonnée culturelle organisée par Bonnac Rando dans le cadre des Journées européennes du patrimoine et pour aller à la découverte du bâti ancien (longères, maisons d'habitation, corps de ferme...) du 16^e au 19^e siècle dans les hameaux de la commune. En complément une exposition gratuite et s'adressant à tous publics sera présentée en Mairie.

CONTACTS UTILES

Urgence : 112 - numéro unique et gratuit (pompiers, gendarmerie, Aide Médicale d'Urgence)

EDF - sécurité dépannage : 0 810 333 087

Service des eaux : **05 55 45 62 36**

Cabinet Médical :

Dr. Morineau - 05 55 56 36 20

Dr. Pailler - 05 55 36 18 19

Cabinet infirmier : **05 55 37 26 85**

Masseur-kinésithérapeute :

Marie Berlanda - 09 86 27 77 79

Ecole : **05 55 36 66 06**

Garderie : **05 55 36 86 30**

Crèche : **05 19 99 25 56**

Bibliothèque : **05 55 37 76 30**

Agence Postale Communale :

05 55 39 93 00

Communauté d'agglomération

Limoges Métropole : **05 55 45 79 00**

www.agglo-limoges.fr

L → HORAIRES D'ÉTÉ

La mairie sera fermée les mercredis après-midis du 5 juillet au 30 août inclus, les autres horaires demeurant inchangés. Du 10 juillet au 1^{er} septembre, la bibliothèque sera ouverte les mardis et vendredis de 16h à 18h30, les mercredis de 14h à 16h et les samedis de 9h à 12h. ●